



RAPPORT ANNUEL

2015-2016

Textes : Membres du conseil de direction

Révision linguistique : Sonia Blouin
Enseignante de français au secondaire

Réalisation : Lucie Giguère
Secrétaire de gestion

Impression : Commission scolaire de Portneuf
Centre administratif Michel-Pagé
310, rue de l'Église
Donnacona (Québec) G3M 1Z8



Imprimé sur du papier recyclé
constitué de fibres postconsommation





TABLE DES MATIÈRES

Message du président et du directeur général	2
Gouvernance.....	4
Gestion des effectifs	6
Profil, vision, missions, valeurs	7
Convention de partenariat 2012-2016.....	9
Secrétariat général.....	17
Protecteur de l'élève.....	20
Rapport financier au 30 juin 2015	21
Volet culturel.....	22
Centre administratif Michel-Pagé	23
Répertoire 2015-2016	
• Écoles primaires	24
• Écoles secondaires.....	25
• Centre de formation générale des adultes et de la formation professionnelle.....	25
• École du pénitencier de Donnacona	25
• Services de garde.....	26
En reconnaissance.....	27

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



LA POURSUITE DE L'EXCELLENCE



Que d'efforts consentis pour réussir! Parlons-en à nos élèves, à nos enseignantes et enseignants de même qu'à l'ensemble de notre personnel. Ainsi, le taux de diplomation et de qualification de nos élèves a continué de progresser vers l'objectif de 83 %. Nous y sommes presque avec 78 % et nous ne lâcherons pas, même s'il s'agit d'un marathon de dix ans. Tous les efforts ont été effectués pour augmenter notre niveau de compréhension du Programme de formation de l'école québécoise, des exigences relatives au contenu de chaque matière pour offrir des formations tout à fait adéquates pour outiller notre personnel afin qu'il réponde précisément aux besoins de nos élèves.

La Commission scolaire de Portneuf jouit d'une réputation enviable sur le plan de l'offre des services éducatifs. Nous pouvons nous enorgueillir de cette situation, mais il s'agit d'une quête incessante des résultats probants de la recherche dans le domaine de l'éducation. Nos élèves méritent ce que nous pouvons faire de mieux. Qui peut prétendre ne plus rien avoir à apprendre dans notre univers de formation?

Cela dit, l'année 2015-2016 s'est déroulée sous le signe du changement. D'abord, nous avons connu trois ministres au cours de la même année scolaire, soit M. François Blais, M. Pierre Moreau et finalement M. Sébastien Proulx. Parallèlement à cette situation, on nous a présenté deux projets de loi visant à modifier la Loi sur l'instruction publique, soit le projet de loi n° 86, qui est mort au feuillet, et le projet de loi n° 105, qui était toujours le sujet de discussion dans les officines gouvernementales au moment où l'année scolaire 2015-2016 se terminait.

Sur le plan organisationnel, il y a également eu quelques changements dont certains sont importants. Notons qu'après avoir renforcé notre réseau d'écoles secondaires, il y a trois ans, nous avons poursuivi le renforcement de notre réseau d'écoles primaires en procédant à l'institutionnalisation de quatre écoles primaires pour en constituer deux. Celles-ci sont donc plus fortes dû à l'augmentation du nombre de ressources humaines et professionnelles au bénéfice des élèves. Rappelons que par l'harmonisation des pratiques pédagogiques, nous contribuons à l'amélioration de la réussite de nos élèves. À cette fin, nous avons ajusté le nombre des participants au conseil d'établissement des deux nouvelles écoles, soit l'école du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines et l'école Sainte-Marie-et-du-Goéland.

Un autre changement à l'interne s'est conclu par la dénomination de nos centres de formation générale des adultes et de la formation professionnelle qui porte maintenant le nom de Centre de formation de Portneuf (CFP) suivi du nom du lieu où il se situe. Ainsi, nous sommes constitués d'un CFP à Saint-Raymond et d'un CFP à Donnacona.

Quant à l'aspect financier de notre organisation, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a consenti une aide financière ponctuelle par la mesure d'optimisation qui a permis un examen interne sur l'ensemble de nos pratiques administratives, lesquelles se poursuivront sur la voie de l'amélioration continue. Un de nos principaux outils de gouvernance, le plan stratégique de la Commission scolaire, a vu sa durée être prolongée automatiquement par l'article n° 53 du projet de loi n° 105, et ce, tant que le MEES n'en aura pas adopté un nouveau. Nous poursuivons donc sur notre lancée.

Notre appui général à la communauté s'est traduit, en cours d'année, en actions directes avec la Ville de Donnacona (expo commerciale et demande de subvention pour la réfection du parc de planches à roulettes), avec la Municipalité de Rivière-à-Pierre (bourses conjointes pour les élèves finissants à l'école Saint-Cœur-de-Marie et à l'école secondaire Louis-Jobin), avec la Ville de Saint-Raymond (appui au comité de citoyens souhaitant le maintien des soins de santé dans Portneuf), avec la Ville de Pont-Rouge (autorisation de la construction d'un écran extérieur géant et projet de « hockey-école » à l'école du Perce-Neige) et finalement avec le Carrefour Jeunesse-Emploi de Portneuf (organisation d'une activité avec le groupe d'intervenants du projet *Jeunes en action*).

L'année 2015-2016 s'est conclue avec la tenue de la 10^e édition du tournoi de golf de la Commission scolaire, lequel a généré des surplus de 25 600 \$ au bénéfice de nos élèves.

Nous remercions également les commissaires qui guident les grands changements organisationnels appuyant ce leitmotiv : « La formation, c'est gagnant pour tous! ¹ »


David Montminy
Président




Jean-Pierre Soucy
Directeur général

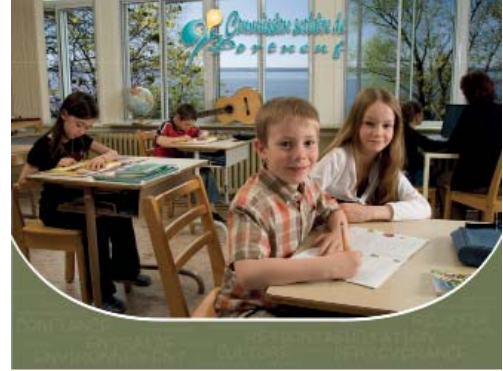
1. Titre de la conférence donnée par M^{me} Nancy Gaudreau, professeure agrégée de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, le 26 août 2016, au personnel de la Commission scolaire de Portneuf.

GOVERNANCE



David Montminy*

Président du conseil des commissaires
Président du comité exécutif



DIVISION DES CIRCONSCRIPTIONS



Laurette Côté
Circonscription 1



Roger B. Plamondon*
Circonscription 2



Yves Walsh
Circonscription 3



Lina Moisan
Circonscription 4

Circonscription 1 : Municipalités de Rivière-à-Pierre, de Saint-Léonard-de-Portneuf et de Sainte-Christine-d'Auvergne. Elle comprend aussi les territoires non organisés de Lac-Lapeyrère, de Linton, de Lac-Blanc et une partie de la Ville de Saint-Raymond.



Serge Tremblay
Circonscription 5



Johanne Minville*
Circonscription 6



Marie-Claude Deschênes
Circonscription 7



Isabelle Mainguy*
Circonscription 8

Circonscription 2 : Ville de Lac-Sergent et une partie de la Ville de Saint-Raymond.

Circonscription 3 : Ville de Saint-Basile et une partie de la Ville de Pont-Rouge.

Circonscription 4 : Une partie de la Ville de Pont-Rouge.

Circonscription 5 : Ville de Neuville et une partie de la Ville de Donnacona.

Circonscription 6 : Une partie de la Ville de Donnacona.

Circonscription 7 : Municipalités de Portneuf et de Cap-Santé.

Circonscription 8 : Municipalités de Deschambault-Grondines, de Saint-Marc-des-Carières et de Saint-Gilbert.



Sylvain Lefebvre-Matte*
Circonscription 9



Stéphanie Ratté
Représentante du comité de parents pour le EHDAA



Sylvain Ouimet*
Représentant du comité de parents au primaire



Nadia Paradis
Représentante du comité de parents au secondaire

Circonscription 9 : Municipalités de Saint-Ubalde, de Saint-Casimir, de Saint-Alban et de Saint-Thuribe.

* Membre du comité exécutif

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES ET LE COMITÉ EXÉCUTIF

La Commission scolaire de Portneuf est administrée par un conseil des commissaires composé des personnes suivantes :

- président élu au suffrage universel;
- neuf (9) commissaires élus ou nommés en application de la Loi sur les élections scolaires (chapitre E-2.3);
- trois (3) commissaires représentants du comité de parents, l'un choisi parmi les représentants des écoles qui dispensent l'ordre d'enseignement primaire, l'un choisi parmi les représentants de l'ordre secondaire et l'un choisi parmi les parents d'élèves handicapés et d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, élus en application de la Loi sur l'instruction publique.

En vertu de l'article 176.1 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la présente loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont pour rôle :

- dans le cadre de leur participation à la définition des orientations et des priorités de la Commission scolaire, d'informer le conseil des commissaires des besoins et des attentes de la population de leur circonscription ou de leur milieu;
- de veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la Commission scolaire;
- de s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la Commission scolaire;
- sur proposition du président, d'exécuter tout mandat que leur confie le conseil des commissaires visant à informer les membres de ce conseil sur toute question particulière.

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Les activités du conseil des commissaires sont régies par la loi et leurs membres doivent respecter un code d'éthique et de déontologie. Le document peut être consulté sur le site Web de la Commission scolaire de Portneuf au www.csportneuf.qc.ca (Notre organisation/Conseil des commissaires/Séances du conseil).

LES COMITÉS (LIP ARTICLE 193.1)

Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des personnes dont les compétences ou les habiletés sont jugées utiles à l'administration de la Commission scolaire, aux fins de la cooptation prévue au paragraphe 3 de l'article 143 ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établi en application de l'article 175.1.

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu une (1) rencontre, au printemps 2016, au sujet de la prolongation du mandat du protecteur de l'élève pour une durée d'un (1) an.

Comité de vérification

Le comité de vérification a rencontré l'auditeur externe pour discuter du mandat d'audit des états financiers et pour recevoir les commentaires et les recommandations de ce dernier suite à sa mission.

Comité des ressources humaines

Le comité s'est réuni à une (1) reprise au cours de l'année scolaire 2015-2016. Lors de cette rencontre, les membres ont discuté des différents critères de répartition des services éducatifs complémentaires pour l'année scolaire 2016-2017. Les catégories d'emplois, concernées par cette analyse, sont les enseignants en orthopédagogie au primaire, les orthopédagogues au secondaire, les psychologues, les conseillers en orientation ainsi que les techniciens en éducation spécialisée au primaire et au secondaire.

De plus, il a été question des plans d'effectifs du personnel de soutien et des professionnels pour la prochaine année scolaire.

GESTION DES EFFECTIFS

RESSOURCES HUMAINES

	Mars 2015 Nombre d'employés	Mars 2016 Nombre d'employés
1. Personnel d'encadrement	42	41
2. Personnel professionnel	47	47
3. Personnel infirmier	0	0
4. Personnel enseignant	550	555
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	385	382
6. Agents de la paix	0	0
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	31	33
8. Étudiants et stagiaires	0	0
TOTAL	1 055	1 058

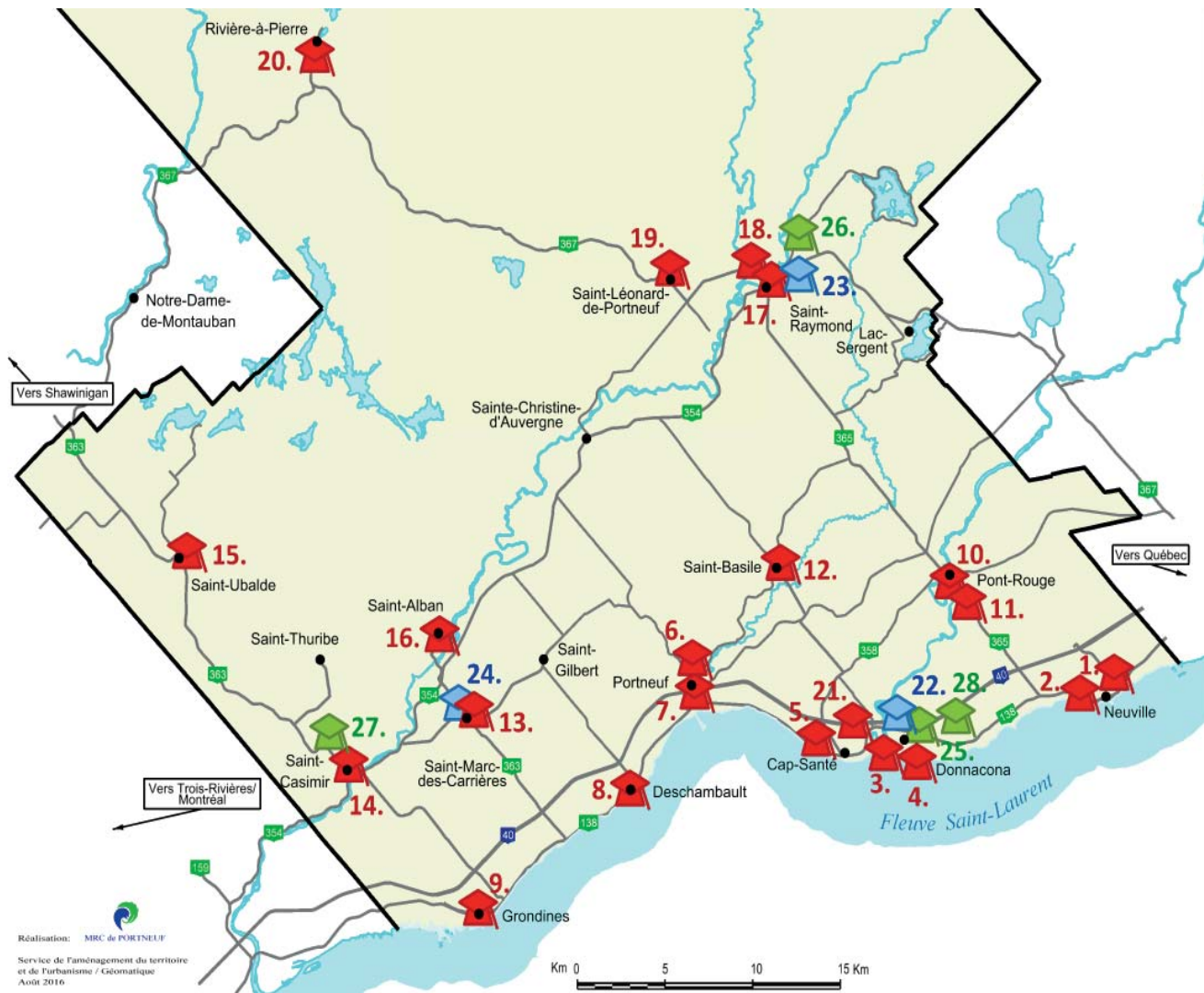
RESSOURCES MATÉRIELLES

Reddition de comptes

Contrats de services, comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016.

	Contrats conclus avec les personnes morales ou les sociétés	Contrats conclus avec les personnes physiques (en affaires ou non)	Total des contrats
Nombre de contrats	7	---	7
Valeur des contrats	496 685 \$	---	496 685 \$





CADRE GÉOGRAPHIQUE

Notre organisation est née de la fusion de trois commissions scolaires locales et d'une commission scolaire régionale. Situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, entre les deux pôles urbains que sont la communauté métropolitaine de Québec à l'est et la ville de Trois-Rivières à l'ouest, notre territoire se juxtapose parfaitement à celui de la MRC de Portneuf et couvre une superficie de 4 095 km². En tout, 52 230 résidents habitent les dix-huit municipalités couvertes par notre commission scolaire.

Écoles primaires



- Neuveville : École des Bourdons-et-Courval
- École des Bourdons (1)
- École Courval (2)
- Donnacona : École de la Saumonière
- Pavillon Jacques-Cartier (3)
- Pavillon du Saint-Laurent (4)
- Cap-Santé : École du Bon-Pasteur (5)
- Portneuf : École des Sentiers-et-de-la-Riveraine
- École des Sentiers (6)
- École de la Riveraine (7)
- Deschambault-Grondines :
- École du Phare (secteur Deschambault) (8)
- École Saint-Charles-de-Grondines (secteur Grondines) (9)
- Pont-Rouge : École du Perce-Neige
- Pavillon du Perce-Neige (10)
- Pavillon Saint-Charles (11)
- Saint-Basile : École des Trois-Sources (12)
- Saint-Marc-des-Carrières : École Sainte-Marie (13)
- Saint-Casimir : École du Bateau-Blanc (14)
- Saint-Ubalde : École de la Morelle (15)
- Saint-Alban : École du Goéland (16)
- Saint-Raymond : École Marguerite-D'Youville-et-Saint-Joseph
- École Marguerite-D'Youville (17)
- École Saint-Joseph (18)
- Saint-Léonard-de-Portneuf : École Marie-du-Saint-Sacrement (19)
- Rivière-à-Pierre : École Saint-Cœur-de-Marie (20)
- Cap-Santé : Portneuf Elementary School (21)
- (Commission scolaire Central Québec)

Écoles secondaires



- Donnacona : École secondaire de Donnacona (22)
- Saint-Raymond : École secondaire Louis-Jobin (23)
- Saint-Marc-des-Carrières : École secondaire de Saint-Marc (24)



Centre de formation de Portneuf

- Donnacona : FP et FGA (25)
- Saint-Raymond : FP et FGA (26)
- Saint-Casimir : FGA (27)
- Établissement de Donnacona : FGA (28)



PROFIL

CLIENTÈLE

La Commission scolaire de Portneuf accueille une clientèle de 6 213 élèves (ETP). Elle met à la disposition des citoyens un réseau de vingt (20) établissements : quinze (15) écoles primaires, trois (3) écoles secondaires, un (1) centre de formation professionnelle et un (1) centre d'éducation des adultes (offrant trois (3) points de service : Donnacona, Saint-Raymond et Saint-Casimir). Le Centre administratif se situe à Donnacona.

EMPLOYÉS

La Commission scolaire de Portneuf participe activement au développement socioéconomique de son milieu. Elle compte plus de 781 employés répartis selon les fonctions suivantes : personnel de soutien, personnel enseignant, personnel professionnel non enseignant et personnel d'encadrement, ce qui en fait l'un des plus importants employeurs de la région de Portneuf.

BUDGET ANNUEL

Un budget annuel de fonctionnement de quelque 71 millions de dollars a permis à la Commission scolaire de Portneuf d'offrir des services à sa population. Environ 20 % de ses revenus proviennent de la taxe scolaire.

TRANSPORT SCOLAIRE

En 2015-2016, le transport a disposé d'un budget de 5,5 millions de dollars. Quotidiennement, les autobus ont parcouru 7 636 km afin d'offrir le service à environ 4 219 élèves des secteurs primaire, secondaire et adulte (le transport du midi a été organisé par les transporteurs scolaires). Quarante-cinq (45) élèves de la région ont été transportés vers les écoles anglophones de Québec, vingt-quatre (24) élèves HDAA vers les écoles spécialisées de Québec et cent trois (103) élèves de notre territoire ont été voyagés vers Portneuf Elementary School de Cap-Santé. Grâce à ce service, la Commission scolaire a contribué à offrir de l'emploi à quatre-vingt-huit (88) conducteurs provenant de neuf (9) compagnies ainsi que de cinq (5) berlines pour le transport adapté.

MISSIONS

La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique ainsi que par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.

La Commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. (Article 207.1 LIP)

VISION

Réussir

La Commission scolaire de Portneuf vise la réussite de ses élèves et de ses équipes grâce à leur engagement dans un processus d'amélioration continue.

VALEURS

Coopération – Engagement – Reconnaissance

PLAN STRATÉGIQUE 2012-2016

Orientation 1

Favoriser la réussite et la persévérance scolaires des jeunes et des adultes de notre territoire.

BUT 1 L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, augmenter de 4 % la diplomation et la qualification des élèves de 20 ans et moins.

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2016		Cible Juin 2020
71 %		77 %		83 %
Filles :	82 %	Filles :	82 %	
Garçons :	61 %	Garçons :	72 %	

La formation en lien avec les disciplines ciblées et avec l'accompagnement des enseignants concernés a été au cœur des priorités du but 1.

Indicateur interne 1.1.1 : Le taux trimestriel de réussite des élèves de 2^e secondaire pour la science et la technologie* et des élèves de 3^e et de 4^e secondaire pour le français, la mathématique, l'anglais et l'univers social.

2^e secondaire *

3^e secondaire

Situation 2015 Juin 2015		Situation actuelle Juin 2016		Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2016	
Science et technologie : 98 %		Science et technologie : 92 %		Mathématique : 86 %		Mathématique : 94 %	
* Ajout à la convention 2012-2016 (année 2014-2015).				Français : 88 %		Français : 94 %	
				Anglais : 90 %		Anglais : 96 %	
				Univers social : 82 %		Univers social : 85 %	

4^e secondaire

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2016	
Mathématique CST :	77 %	Mathématique CST :	77 %
Mathématique SN :	87 %	Mathématique SN :	84 %
Mathématique TS :	100 %	Mathématique TS :	84 %
Français :	89 %	Français :	96 %
Anglais :	93 %	Anglais :	94 %
Univers social :	85 %	Univers social :	86 %

Globalement, les taux de réussite sont très satisfaisants : les moyens mis en place et la régularité des prises de résultats (données trimestrielles) nous permettent de connaître périodiquement la situation des élèves et de cibler avec les enseignants les notions à prioriser.

Pour ces disciplines :

- onze (11) formations offertes par la Commission scolaire ont été données en lien avec cet indicateur;
- trois (3) projets de développement pédagogique organisés par la Commission scolaire ont permis d'outiller les enseignants et de créer du matériel pédagogique.

Indicateur interne 1.1.4 : Le taux annuel de réussite en mathématique et en anglais des élèves de la 2^e année, de la 4^e année et de la 6^e année du primaire.

2^e année

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2016	
Mathématique :	95 %	Mathématique :	94 %
Anglais :	100 %	Anglais :	99 %

4^e année

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2016	
Mathématique :	93 %	Mathématique :	95 %
Anglais :	96 %	Anglais :	98 %

6^e année

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2016	
Mathématique :	88 %	Mathématique :	87 %
Anglais :	93 %	Anglais :	97 %



Pour ces disciplines :

- neuf (9) formations offertes par la Commission scolaire ont été données en lien avec cet indicateur;
- six (6) projets de développement pédagogique organisés par la Commission scolaire ont été réalisés;
- deux (2) projets de fonds coopératifs ont été réalisés.

Plusieurs accompagnements individuels ou en sous-groupes ont été effectués afin de soutenir les enseignants en lien avec des connaissances didactiques et des situations-problèmes spécifiques à chacune des années ciblées.

Nouveautés :

- création d'ateliers d'apprentissage de l'anglais, au 2^e cycle, pour le RAI (Réponse À l'Intervention);
- actualisation d'une banque de plus de 200 situations-problèmes en mathématique pour les trois cycles du primaire;
- création du projet culturel interdisciplinaire en anglais et en technologie, intitulé *Discover Portneuf*.



Deuxième objectif mesurable

D'ici 2016, réduire à quarante-trois (43) le nombre d'élèves sortis sans diplôme ou sans qualification.

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2016*		Cible Juin 2020
Décrocheurs :	45	Décrocheurs :	30	43 décrocheurs
Garçons :	24	Garçons :	20	
Filles :	21	Filles :	10	

* Année de référence du MEEES (2014-2015).

Indicateur interne 1.2.1 : Le nombre mensuel d'élèves du 2^e cycle du secondaire qui quittent les établissements scolaires.

La Commission scolaire a maintenu le comité de relance. Ce comité permet, mensuellement, d'effectuer une gestion efficace des départs, de limiter des abandons et d'accompagner les élèves dans un cheminement académique et personnel s'il y a lieu.

Nombre de rencontres du comité :	8
Nombre de dossiers traités :	141 (121 départs et 20 déménagements)
Nombre d'élèves récupérés dans le réseau scolaire :	61/121
Nombre d'élèves qui ont atteint leur objectif :	23
Nombre d'élèves dont les démarches de dossiers sont présentement en cours :	28

Indicateur interne 1.2.2 : Le nombre mensuel d'élèves qui s'absentent dans les établissements secondaires.

Suite aux formations reçues et aux moyens mis en place dans les établissements, les intervenants de ces derniers actualisent cet indicateur.

Indicateur interne 1.3.1 : Le pourcentage des enseignants du préscolaire qui ont suivi la formation pour actualiser la conscience phonologique.

À chaque année, la Commission scolaire poursuit et enrichit ses activités de prévention en formant et en accompagnant les intervenants concernés. Le nouveau personnel bénéficie de mises à niveau pour les formations.

Nombre de formations offertes par la Commission scolaire en lien avec cet indicateur :	1
Nombre de nouveaux titulaires du préscolaire qui ont suivi la formation « La forêt de l'alphabet » :	0
Nombre de nouveaux intervenants qui ont suivi la formation DILÉ (Dépistage et Interventions en Langage Écrit) :	6

Afin de poursuivre notre déploiement du RAI, des ateliers d'apprentissage ont été élaborés en français et en anglais, majoritairement pour le niveau 2.

Les formations iPad se poursuivent et permettent l'actualisation de projets pédagogiques innovateurs qui suscitent beaucoup d'intérêt et d'engouement auprès des élèves et du personnel. Plus de dix (10) formations ont été offertes et ont rejoint plus de 90 enseignants du primaire et du secondaire.

Enfin, il faut souligner que plusieurs établissements primaires et secondaires poursuivent l'actualisation des projets dans le cadre du programme *Place aux sciences!*.

Voici d'autres exemples de projets de développement pédagogique, réalisés à la Commission scolaire, en lien avec le but 1 :

Primaire

- Création d'une maquette d'expérimentation en science de 2^e année « Coco l'oeuf » (une maquette par école).
- Élaboration de matériel didactique en intercycle en anglais (2^e et 3^e cycle).

Secondaire

- Création de situations d'évaluation en anglais enrichi (3^e secondaire).

BUT 2 L'AUGMENTATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, augmenter de 4 % les résultats obtenus de juin 2012 en lecture et en écriture des élèves de la 2^e année, de la 4^e année, et de la 6^e année du primaire.

Indicateur général 2.1 : La moyenne commission scolaire des résultats obtenus en juin aux épreuves commission scolaire et ministérielles en lecture et en écriture en 2^e année, en 4^e année et en 6^e année du primaire.

Situation de départ Juin 2012		Situation actuelle Juin 2016	
2 ^e année lecture :	77 %	2 ^e année lecture :	78 %
2 ^e année écriture :	79 %	2 ^e année écriture :	78 %
4 ^e année lecture :	73 %	4 ^e année lecture :	76 %
4 ^e année écriture :	76 %	4 ^e année écriture :	79 %
6 ^e année lecture :	73 %	6 ^e année lecture :	76 %
6 ^e année écriture :	77 %	6 ^e année écriture :	76 %

Pour cet indicateur :

Nombre de formations offertes par la Commission scolaire :	10
Nombre de projets de développement pédagogique actualisés :	2

Nouveautés pédagogiques :

- formation auprès de 34 enseignants et enseignantes de 3^e année sur un programme d'enseignement de la conjugaison. Chaque titulaire a reçu un cartable intitulé le « Super conjugueur »;
- création de capsules-vidéo traitant de l'enseignement explicite des stratégies de lecture au 2^e cycle.

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2016, augmenter de 4 % les résultats obtenus de juin 2012 en lecture et en écriture des élèves de la 2^e année du secondaire.

Indicateur général 2.2 : La moyenne des résultats obtenus à l'épreuve commission scolaire de lecture en 2^e année du secondaire et à l'épreuve ministérielle d'écriture en 2^e année du secondaire.

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2016	
2 ^e secondaire lecture :	67 %	2 ^e secondaire lecture :	69 %
2 ^e secondaire écriture :	69 %	2 ^e secondaire écriture :	74 %

Pour cet indicateur :

Nombre de formations offertes par la Commission scolaire :	2
--	---

Nouveautés pédagogiques :

- création de capsules de grammaire en classe inversée pour les élèves du 1^{er} cycle;
- élaboration de listes de mots d'orthographe au 1^{er} cycle.

BUT 3 L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES D'ÉLÈVES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, maintenir au-delà de 95 % la persévérance scolaire chez les élèves ayant un plan d'intervention.

Situation 2015 Juin 2015	Situation actuelle Juin 2016
97 % des élèves ayant un plan d'intervention en 2014-2015 ont persévéré en septembre 2015	98 % des élèves ayant un plan d'intervention en 2015-2016 ont persévéré en septembre 2016

Indicateur interne 3.1.1 : Le taux annuel de réussite en français, en mathématique, en anglais et en univers social des élèves de la 3^e année et de la 4^e année du secondaire ayant un plan d'intervention.

3^e secondaire

Situation 2015 Juin 2015		Situation actuelle Juin 2016	
Mathématique :	81 %	Mathématique :	89 %
Français :	88 %	Français :	82 %
Anglais :	82 %	Anglais* :	93 %
Univers social :	61 %	Univers social :	63 %

* Ajout Convention de partenariat 2012-2016.

4^e secondaire

Situation 2015 Juin 2015		Situation actuelle Juin 2016	
Mathématique CST :	96 %	Mathématique CST :	71 %
Mathématique SN :	63 %	Mathématique SN :	71 %
Mathématique TS :	60 %	Mathématique TS :	77 %
Français :	84 %	Français :	93 %
Anglais :	87 %	Anglais* :	86 %
Univers social :	61 %	Univers social :	67 %

* Ajout Convention de partenariat 2012-2016.

Indicateur interne 3.1.3 : Le taux annuel de réussite en mathématique et en français des élèves de la 2^e année, de la 4^e année et de la 6^e année du primaire qui ont un plan d'intervention.

2^e année

Situation 2015 Juin 2015		Situation actuelle Juin 2016	
Mathématique :	88 %	Mathématique :	80 %
Français :	87 %	Français :	85 %

4^e année

Situation 2015 Juin 2015		Situation actuelle Juin 2016	
Mathématique :	85 %	Mathématique :	84 %
Français :	95 %	Français :	92 %

6^e année

Situation 2015 Juin 2015		Situation actuelle Juin 2016	
Mathématique :	78 %	Mathématique :	69 %
Français :	96 %	Français :	93 %



Indicateur interne 3.1.5 : Le pourcentage d'élèves au primaire et au secondaire ayant un plan d'intervention.

Situation 2015 Juin 2015	Situation actuelle Juin 2016
27 %	27 %

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles

- Plusieurs formations ont été offertes :
 - les « dys » (dyslexie-dysorthographe, dysphasie, dyscalculie, etc.);
 - intervenir de manière efficace auprès des élèves en difficulté;
 - la différenciation pédagogique (flexibilité, adaptation, modification);
 - DEMMI (Démarche d'Évaluation en Mathématique pour Mieux Intervenir);
 - les aides technologiques;
 - l'élève TSA en classe régulière;
 - l'élève ayant une déficience auditive;
 - l'élève présentant un TDA/H;
 - DILÉ (Dépistage et Interventions en Langage Écrit);
 - la dyspraxie motrice et verbale.
- Comité de concertation mensuel avec nos partenaires du CSSS et de la DPJ.
- Animation de PSII et de TÉVA.
- Accompagnement et rôle-conseil par les conseillères pédagogiques en adaptation scolaire pour des besoins particuliers tels que les programmes modifiés, les mesures adaptatives, la francisation, les troubles de comportement, etc.
- Formation et rôle-conseil pour l'organisation selon le modèle RAI des douze (12) périodes de soutien en 1^{re} secondaire.
- Élaboration d'un projet de développement pédagogique dans le cadre du Programme de soutien à la recherche et au développement en adaptation scolaire pour les classes langagières *Montre-moi ce que je te dis!*.

BUT 4 L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, 100 % des écoles auront élaboré et mis en oeuvre une stratégie locale d'intervention en prévention et en traitement de la violence.

Indicateur général 4.1 : Annuellement, le nombre de moyens mis en place dans chaque école dans le cadre de leur stratégie locale d'intervention en prévention et en traitement de la violence.

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles

- Poursuite de l'implantation du programme *Le soutien au Comportement Positif (SCP)* par le biais de formations et d'accompagnement des écoles ciblées.
- Élaboration en collaboration avec l'Université Laval du guide pédagogique pour la formation initiale et continue « La gestion des comportements, ça s'apprend! » comprenant 37 capsules-vidéo.
- Différentes formations ont été offertes sur les sujets suivants :
 - le cadre de référence des mesures contraignantes de la Commission scolaire;
 - la surveillance stratégique;
 - l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
 - *Mieux gérer sa colère et sa frustration.*

Situation juin 2016 : 100 % des écoles possèdent un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2016, 100 % des écoles auront produit et mis en oeuvre un plan d'action pour promouvoir les saines habitudes de vie et un mode de vie physiquement actif.

Indicateur général 4.2 : Annuellement, le nombre de moyens de promotion des saines habitudes de vie et d'un mode de vie physiquement actif mis en place dans chaque école.

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles

Collaboration avec différents partenaires	
Centre de santé et de services sociaux (CSSS)	Dans le cadre de l'approche <i>École en santé</i> , élaboration d'une offre de service selon les besoins des écoles : <ul style="list-style-type: none">• Programme 0-5-30;• Aménagement de la cour d'école.
Portneuf en forme	<ul style="list-style-type: none">• Activités de psychomotricité au primaire;• Défi 2 et 4 km;• Formation Actif au quotidien.
Arc-en-ciel	<ul style="list-style-type: none">• Collation santé aux enfants dans le besoin.
Table d'Actions Préventives Jeunesse (TAPJ)	<ul style="list-style-type: none">• Programme de prévention Système D au primaire;• Programme de prévention APTE au secondaire.
Centre Jeunesse-Emploi (CJE) de Portneuf	<ul style="list-style-type: none">• Conciliation études-travail chez nos adolescents.

Situation juin 2016 : 100 % des écoles ont mis en oeuvre un plan d'action.

BUT 5 L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, augmenter de huit (8) le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits pour la première fois en formation professionnelle.

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2016*	
49 élèves		39 élèves	
Garçons :	41	Garçons :	31
Filles :	8	Filles :	8

L'inscription des élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle a connu une baisse au cours des dernières années. Cela s'explique par la baisse démographique importante que vivent les écoles secondaires.

* Année de référence 2015-2016

ÉVALUATION GLOBALE DU BUT 5 : ZONE DE SURVEILLANCE



NOS EFFECTIFS SCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2015-2016, 6 213 élèves étaient inscrits à temps plein (ETP) dans nos établissements. Parmi la clientèle, on retrouve :

- 235 élèves au service des 4 ans;
- 614 élèves au préscolaire;
- 3 135 élèves au primaire;
- 1 877 élèves au secondaire;
- 1 073 élèves (146 ETP) en FGA ;
- 383 élèves (206 ETP) en FP.



Monique Delisle
Secrétaire générale

Quatre (4) enfants du territoire de Portneuf ont été scolarisés à la maison.

LES DEMANDES REÇUES

Nombre de demandes de révision de décision 2015-2016

Deux (2) demandes de révision de décision.

Nombre de plaintes 2015-2016

Nous avons reçu 35 plaintes qui ont été traitées par la secrétaire générale avec la collaboration des différents services et des directions d'école.

Deux (2) plaintes ont été référées au protecteur de l'élève.

Nombre de demandes d'exemption du cours ECR

Aucune.

Nombre de dérogations à la fréquentation scolaire

Aucune.

Nombre de demandes en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

Nous avons reçu et traité vingt-cinq (25) demandes d'accès à l'information.

RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES MINEURS ET PAR LES ÉLÈVES MAJEURS

En vertu des articles 457.3 et 220.2 de la Loi sur l'instruction publique et suite à la consultation du comité de parents, la Commission scolaire de Portneuf a adopté son règlement sur la procédure des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et par les élèves majeurs qui détermine la marche à suivre lors du dépôt d'une plainte ou lors d'une demande de révision de décision en vue d'assurer la protection des droits des élèves.

Le règlement prévoit, notamment, le recours au protecteur de l'élève lorsque le plaignant a épuisé les autres recours prévus par la procédure d'examen des plaintes.



ACCUEIL DES NOUVEAUX EMPLOYÉS

La rentrée scolaire est l'occasion pour plusieurs personnes de débiter une carrière dans nos établissements scolaires. Aussi, le 8 octobre 2015, nous avons accueilli cinquante-et-un (51) nouveaux membres du personnel.

HOMMAGE AUX RETRAITÉS ET AUX EMPLOYÉS CÉLÉBRANT 25 ANS DE SERVICE

Le 5 novembre 2015, la Commission scolaire de Portneuf rendait hommage à son personnel en soulignant le départ à la retraite de vingt-trois (23) employés. Le conseil des commissaires a profité de ce moment pour remercier chaleureusement ces personnes pour leurs loyaux services à l'endroit de la Commission scolaire.

Lors de cette même soirée, un hommage particulier a été rendu aux dix-huit (18) employés qui célébraient leurs vingt-cinq (25) années de service à la Commission scolaire.

RAPPORT SOMMAIRE DE PLAINTES (LIP 96.12 ET 220)

Lors de l'année scolaire 2015-2016, et ce, pour l'ensemble des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire de Portneuf, qui regroupe une clientèle de 5 861 élèves, le directeur général a reçu douze (12) plaintes relatives à un acte d'intimidation ou de violence.

Nature des plaintes portées à la connaissance du directeur général

Au total, trois (3) événements d'intimidation et neuf (9) événements de violence ont été signalés au directeur général. Il est à noter qu'aucune école n'a fait l'objet de plus de cinq (5) événements relatifs à l'intimidation ou à la violence.

INTIMIDATION

	Nombre de rapports	Nombre d'écoles visées	Nombre total d'écoles
Au primaire	3	2	15
Au secondaire	0	0	3

VIOLENCE

	Nombre de rapports	Nombre d'écoles visées	Nombre total d'écoles
Au primaire	6	4	15
Au secondaire	3	1	3

Nature des interventions

Toutes les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école. Les interventions suivantes ont été mises en place selon la nature des évènements :

- rencontre des parents de l'auteur d'un acte de violence ou d'intimidation, de la victime et des témoins;
- protection pour les victimes et les témoins (selon le cas);
- mesures réparatrices pour les auteurs d'actes d'intimidation ou de violence;
- référence au personnel professionnel de l'école (psychologue, psychoéducateur, travailleur social) ou d'un partenaire;
- suspension à l'interne ou à l'externe avec protocole de retour en classe;
- transfert d'école pour quelques cas exceptionnels.

Des mesures préventives ont été mises en place dans les écoles par le biais des activités suivantes :

- activités structurées et animées dans la cour d'école;
- ateliers de développement des habiletés sociales offerts à des élèves ciblés par les intervenants;
- mesures réparatrices pour les auteurs d'actes d'intimidation ou de violence;
- dépliant d'information destiné aux parents;
- formation sur la surveillance stratégique dans la cour d'école.

Remarques particulières :

- Il n'y a eu aucune expulsion d'élèves de la Commission scolaire.
- Aucune plainte n'a fait l'objet d'une demande auprès du protecteur de l'élève.
- De façon générale, les parents et les élèves se sont déclarés satisfaits des interventions mises en place par la direction de l'école.



PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Pour l'année 2015-2016, le protecteur de l'élève a reçu trois (3) plaintes et/ou demandes de révision de décision dont une (1) plainte a été jugée non fondée et n'a donc pas été retenue par ce dernier.



Paul Labrecque
Protecteur de l'élève

PREMIÈRE PLAINTÉ

La nature de la première plainte retenue concerne une situation relative au trajet d'un autobus scolaire qui, selon les parents, pouvait compromettre la sécurité de leurs enfants lors de l'embarcation et de la descente de l'autobus.

En concertation avec le service du transport, il est recommandé par le protecteur de l'élève, et accepté par les parents, de modifier le lieu de l'embarcation et de la descente de l'autobus.

DEUXIÈME PLAINTÉ

La seconde plainte portait sur l'allégation d'intimidation d'un élève en formation professionnelle.

Les recommandations ont été les suivantes :

- Que le Centre de formation de Portneuf prenne les dispositions nécessaires afin d'atteindre l'objectif de tolérance « 0 » en matière de violence et d'intimidation.
- Que le guide de l'élève soit revu pour y inclure une référence au règlement concernant le processus de plaintes établi par la Commission scolaire de Portneuf et au mandat du protecteur de l'élève.

Suites données par le Centre de formation de Portneuf :

- Les recommandations émises par le protecteur de l'élève ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'établissement et la direction générale de la Commission scolaire de Portneuf.



Procédure pour faciliter la démarche lors du traitement d'une plainte
ou lors d'une demande de révision de décision :

www.csportneuf.qc.ca/accès_rapide/plaintes_et_protecteur_de_l'élève



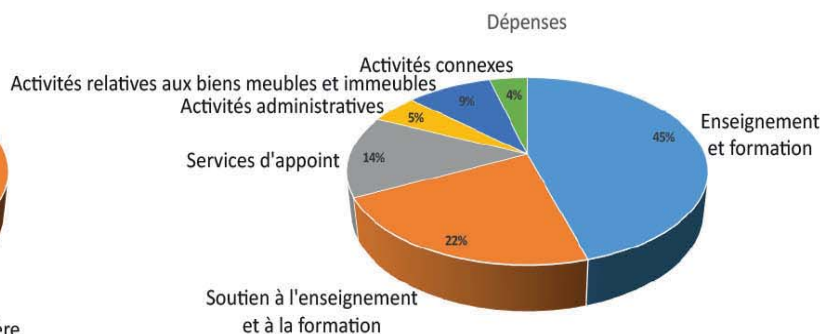
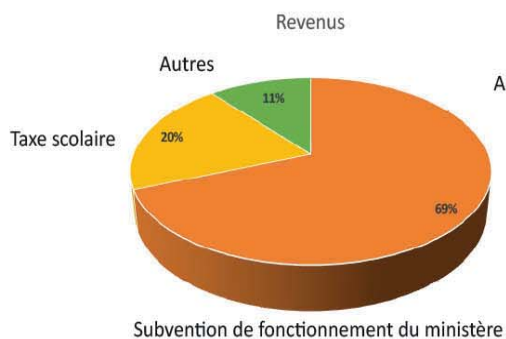
Jean-François Lussier
 Directeur
 Ressources financières,
 matérielles et transport scolaire

RAPPORT FINANCIER

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

La Commission scolaire de Portneuf termine son année financière 2015-2016 avec un surplus d'exercice de 954 066 \$. Additionné aux surplus accumulés de 7 812 986 \$ du début de l'exercice, les surplus accumulés au 30 juin 2016 totalisent un montant de 8 767 052 \$. La firme comptable Bédard Guilbault inc. a audité les états financiers de la Commission scolaire. Ces derniers ont été déposés au conseil des commissaires lors de la séance du 26 octobre 2016.

	2015-2016		2014-2015	
	\$	%	\$	%
REVENUS				
Subventions de fonctionnement du ministère	49 944 551	69%	50 600 762	71%
Taxe scolaire	14 185 258	20%	12 596 112	18%
Autres	7 772 486	11%	8 244 512	12%
Total des revenus	71 902 295	100%	71 441 386	100%
DÉPENSES				
Enseignement et formation	32 370 433	45%	31 505 331	44%
Soutien à l'enseignement et à la formation	15 947 577	22%	16 089 887	23%
Services d'appoint	9 949 692	14%	9 833 245	14%
Activités administratives	3 319 975	5%	3 374 792	5%
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	6 667 143	9%	6 463 514	9%
Activités connexes	2 693 409	4%	3 806 974	5%
Total des dépenses	70 948 229	99%	71 073 743	99%
SURPLUS DE L'EXERCICE	954 066	1%	367 643	1%
SURPLUS ACCUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	7 812 986		7 445 343	
SURPLUS ACCUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE *	8 767 052		7 812 986	
<i>*Surplus accumulés disponibles au 30 juin 2016:</i>				
<i>Surplus accumulés au 30 juin 2015:</i>	8 767 052		7 812 986	
<i>Moins: valeur comptable des terrains</i>	(1 905 648)		(1 905 648)	
<i>Moins: avantages sociaux futurs</i>	(3 100 572)		(3 189 466)	
<i>Moins: fonds réservés pour les écoles:</i>	(1 184 815)		(1 350 207)	
<i>Moins: montant réservé pour le budget 2016-2017:</i>	(271 787)		(354 718)	
<i>Surplus non affecté au 30 juin 2016</i>	2 304 230		1 012 947	



VOLET CULTUREL

PLAN STRATÉGIQUE 2012-2016 Orientation 2

*Développer chez les membres de notre communauté éducative
l'identité culturelle portneuvoise.*

Premier objectif mesurable

D'ici 2016, promouvoir la connaissance de notre patrimoine portneuvois.

Indicateur général 1 : Le nombre de projets relatifs au patrimoine réalisés.

Mécanisme de suivi : Bilan du comité culturel.

Deuxième objectif mesurable

D'ici 2016, favoriser l'émergence d'initiatives à caractère scientifique dans tous nos établissements.

Indicateur général 2 : Le nombre d'activités à caractère scientifique développées.

Moyens

2.1.1 Accompagner et soutenir dans chacun des vingt (20) établissements la réalisation ou le maintien d'au moins un projet scientifique avec la collaboration d'au moins un partenaire local.

Tableau de reddition annuelle

	Juin 2013		Juin 2014		Juin 2015		Juin 2016	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
COMITÉ CULTUREL								
Nombre de projets	9	2	10	2	11	1	12	4
Nombre d'élèves	1 325	132	1 347	177	1 684	54	2 216	310
COMITÉ SCIENTIFIQUE								
Nombre de projets	4	2	12	5	14	5	17	2
Nombre d'élèves	353	171	1 239	386	850	343	1 463	210



CENTRE ADMINISTRATIF MICHEL-PAGÉ

310, rue de l'Église
Donnacona (Québec) G3M 1Z8

EN SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS

L'équipe de direction

Direction générale, Service des technologies de l'information, Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Jean-Pierre Soucy, directeur général
Monique Delisle, directrice générale adjointe

Services du secrétariat général et des communications

Monique Delisle, secrétaire générale

Services éducatifs

Marlène Bédard, directrice
Claudette Julien, directrice adjointe

Service des ressources humaines

Éric Bouchard, directeur

Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire

Jean-François Lussier, directeur



M^{me} Marlène Bédard, M. Éric Bouchard, M. Jean-Pierre Soucy,
M^{me} Claudette Julien, M^{me} Monique Delisle et M. Jean-François Lussier.

RÉPERTOIRE 2015-2016

15 ÉCOLES PRIMAIRES

Cap-Santé

École du Bon-Pasteur

15, rue Marie-Fitzbach
Cap-Santé (Québec) G0A 1L0

418 285-2915

Deschambault-Grondines

École du Phare

248, Chemin du Roy
Deschambault-Grondines (Québec)
G0A 1S0

418 286-6283

École Saint-Charles-de-Grondines

525, rue Principale
Deschambault-Grondines (Québec)
G0A 1W0

418 268-8359

Donnacona

École de la Saumonière

Pavillon de la Jacques-Cartier
451, avenue Jacques-Cartier
Donnacona (Québec) G3M 2V7

418 285-5026

Pavillon du St-Laurent

250, avenue Côté
Donnacona (Québec) G3M 2C1

418 285-2666

Neuville

École des Bourdons-et-Courval

École des Bourdons
619, des Érables
Neuville (Québec) G0A 2R0

418 876-2102

École Courval

758, route 138 Est
Neuville (Québec) G0A 2R0

418 876-2800

Pont-Rouge

École du Perce-Neige

Pavillon du Perce-Neige
20, rue de la Fabrique
Pont-Rouge (Québec) G3H 3J6

418 873-2151

Pavillon Saint-Charles

37, rue du Collège
Pont-Rouge (Québec) G3H 3A2

418 873-2195

Portneuf

École des Sentiers-et-de-la-Riveraine

École de la Riveraine
105, rue des Écoliers
Portneuf (Québec) G0A 2Y0

418 286-6525

École des Sentiers

186, avenue Saint-Germain
Portneuf (Québec) G0A 2Y0

418 286-3315

Rivière-à-Pierre

École Saint-Coeur-de-Marie

400, avenue des Chanterelles
Rivière-à-Pierre (Québec) G0A 3A0

418 323-2101

Saint-Alban

École du Goéland

177, rue Principale
Saint-Alban (Québec) G0A 3B0

418 268-3332

Saint-Basile

École des Trois-Sources

10, Place de l'Église
Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

418 329-2833

Saint-Casimir

École du Bateau-Blanc

500, boulevard de la Montagne
Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0

418 339-2055

Saint-Léonard

École Marie-du-Saint-Sacrement

270, rue Pettigrew
Saint-Léonard (Québec) G0A 4A0

418 337-7806

Saint-Marc-des-Carrières

École Sainte-Marie

1120, rue Principale
St-Marc-des-Carrières (Québec)
G0A 4B0

418 268-3355

Saint-Raymond

École Marguerite-D'Youville-et-Saint-Joseph

École Marguerite-D'Youville
150, avenue de l'Hôtel de Ville
Saint-Raymond (Québec) G3L 3V9

418 337-7657

École Saint-Joseph

380, rue Saint-Cyrille
Saint-Raymond (Québec) G3L 1T3

418 337-2496

Saint-Ubalde

École de la Morelle

410, rue de l'Aréna
Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0

418 277-2160

3 ÉCOLES SECONDAIRES

Donnacona	École secondaire de Donnacona 320, rue de l'Église Donnacona (Québec) G3M 2A1	418 285-2612
Saint-Marc-des-Carières	École secondaire de Saint-Marc 1600, boulevard Dussault Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0	418 268-3561
Saint-Raymond	École secondaire Louis-Jobin 400, boulevard Cloutier Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8	418 337-6721

1 CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Centre de formation de Portneuf : 3 points de service

Donnacona	312, rue de l'Église Donnacona (Québec) G3M 1Z9	418-285-5410
Saint-Raymond	390, rue Cloutier Saint-Raymond (Québec) G3I 3M8	418-337-6770
Saint-Casimir	500, boulevard de la Montagne Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0	418-285-5018

1 ÉCOLE DU PÉNITENCIER DE DONNACONA

Donnacona	1537, route 138 Donnacona (Québec) G3M 1C9	418-285-2455
------------------	---	---------------------



RÉPERTOIRE 2015-2016

12 SERVICES DE GARDE

Cap-Santé

SDG DE L'AQUARELLE

École du Bon-Pasteur

418 285-2915 poste 2

Deschambault-Grondines

SDG DES ÉTOILES FILANTES

École du Phare

418 286-6283 poste 2

Donnacona

SDG DE L'ATELIER DES TROIS POMMES

École de la Saumonière

418 285-2666 poste 3

Neuville

SDG DU COIN DES JEUNES

École des Bourdons
École Courval

418 876-2102 poste 2
418 876-2800 poste 2

Pont-Rouge

SDG DU HARICOT ROSE

École du Perce-Neige

418 873-2151 poste 2

Portneuf

SDG DES SENTIERS

École des Sentiers
École de la Riveraine

418 286-3315 poste 2
418 286-6525 poste 3383

Saint-Basile

SDG DE L'AUTRE SOURCE

École des Trois-Sources

418 329-2833 poste 2

Saint-Casimir/Deschambault-Grondines/Saint-Alban

SDG DES MOUSSILLONS

École du Bateau-Blanc
PDS - École Saint-Charles
PDS - École du Goéland

418 339-2055 poste 3
418 268-8359 poste 2
418 268-3332 poste 2

Saint-Léonard/Rivière-à-Pierre

SDG DU MILLE-PATTES

École Marie-du-Saint-Sacrement
PDS - École Saint-Coeur-de-Marie

418 337-7806 poste 2
418 323-2101 poste 2

Saint-Marc-des-Carrières

SDG DES PETITES SOURIS

École Sainte-Marie

418 268-3355 poste 2

Saint-Raymond

SDG DU JARDIN BLEU

École Marguerite-D'Youville
École Saint-Joseph

418 337-7657 poste 2
418 337-2496 poste 2

Saint-Ubalde

SDG DE LA GARDINELLE

École de la Morelle

418 277-2160 poste 2

Légende

SDG : Service de garde

PDS : Point de service



La Commission scolaire de Portneuf tient particulièrement à remercier les gens qui, par leur engagement ainsi que par leurs actions, ont contribué à son rayonnement institutionnel et à « Faire fleurir les talents » de nos élèves.

MERCI AUX MEMBRES DU PERSONNEL

Merci pour votre propension naturelle à l'altruisme, à l'humanisme qui vous anime, à votre volonté de vous dépasser vous-mêmes, qui incite les élèves à développer la culture de l'effort et du dépassement. Merci aussi pour votre adaptation aux changements des dernières années. Que ce soit par l'entremise de la Convention de partenariat, signée par la Commission scolaire, et davantage par l'intermédiaire de la Convention annuelle de gestion et de réussite éducative de chacun des établissements, vous vous investissez professionnellement dans tous les moyens mis en place pour améliorer la réussite des élèves, spécifiquement en privilégiant la formation continue.

MERCI AUX PARENTS

Merci pour votre implication active, car votre accompagnement est primordial dans le cheminement scolaire de même que dans le choix d'orientation professionnelle de vos enfants. Votre support est essentiel, car vous agissez en tant que partenaires pour la réussite de nos jeunes.

Merci aux membres du comité de parents et du comité EHDAA, aux présidents et aux porte-paroles des parents auprès de la Commission scolaire ainsi qu'aux commissaires-parents, madame Stéphanie Ratté, madame Nadia Paradis et monsieur Sylvain Ouimet.

MERCI AUX BÉNÉVOLES

Merci pour votre implication dans les écoles de même qu'au centre de formation de Portneuf de la Commission scolaire. Nous voulons vous exprimer notre reconnaissance pour les services rendus dont votre établissement a bénéficié. Le bénévolat est irremplaçable et précieux pour tous ceux qui croient en l'école publique et qui tentent, chaque jour, d'améliorer ce qu'on y fait. Vos idées, votre énergie et vos talents ont été bien investis. Les écoles de la région de Portneuf ne seraient pas les mêmes sans vous! Au-delà de cet appui, nous tenons à souligner que vos accomplissements constituent un exemple pour les jeunes de notre communauté et pour vos enfants.

MERCI AUX PARTENAIRES ET AUX ACTEURS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Votre précieuse collaboration fait en sorte que l'éducation est de plus en plus une préoccupation partagée.

MERCI AU PERSONNEL RETRAITÉ

Au cours de l'année 2015-2016, vingt-trois (23) membres du personnel ont quitté la Commission scolaire de Portneuf pour la retraite. Au fil des ans, ces gens de coeur ont su mettre leur dynamisme et leur passion au service de la réussite de tous les élèves. Au nom des élèves, de l'ensemble du personnel et du conseil des commissaires, mille mercis pour toutes ces années de dévouement.

DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

NOTRE ENGAGEMENT

- *Offrir à tous les élèves, jeunes et adultes, du territoire de Portneuf un milieu éducatif de qualité avec des services diversifiés et accessibles à tous.*
- *Accueillir notre clientèle avec respect et courtoisie.*
- *Traiter toute demande dans un délai raisonnable.*
- *Traiter toute demande avec équité, impartialité et transparence.*
- *Être dirigé vers les services appropriés à la demande formulée.*
- *Traiter avec respect le caractère confidentiel de la démarche.*
- *Informer les élèves et leurs parents de la procédure pour faciliter la démarche lors du traitement d'une plainte ou lors d'une démarche de révision de décision.*
- *Soutenir les initiatives des écoles dans l'élaboration des activités de rapprochement école-famille-communauté.*
- *Promouvoir le développement de saines habitudes de vie.*

